F 74
.F2 D8
Copy 1

LES CANADIENS-FRANÇAIS

—DE—

FALL RIVER, MASS.

NOTES HISTORIQUES,

—PAR—

H. A. DUBUQUE

"Le lien du langage est peut-être le plus fort
Et le plus [illegible] qui puisse unir les hommes."
(De TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique*)

FALL RIVER,
IMPRIMERIE DU JOURNAL LE CASTOR,
H. BOISSEAU, EDITEUR.
1883.

Aux Canadiens de Fall River.

Comme il a été rumeur qu'après la mort de ma femme je devais retourner au Canada avec ma famille, je m'empresse d'avertir mes clients qu'il n'a jamais été question d'une telle détermination de ma part. Cette rumeur, soit intentionnellement ou innocemment répandue dans le public, ne repose que sur des suppositions. Je serai toujours visible, à la

Pharmacie St. Louis,

Vis-à-vis la Post-Office, de 3 à 4 et de 8 à 9 après-midi; à

NOTRE-DAME DE LOURDES,

tous les matins jusqu'à 9 heures; le soir de 7 à 8 ainsi que la nuit. Et en reconnaissance des bienfaits que j'ai reçus des Canadiens depuis que je suis au milieu d'eux, puis, pour des motifs d'une nature plus particulière encore, je leur donnerai gratis, d'ici au 1er Janvier prochain, tous les avis et consultations qu'ils désireront de moi. S'il y a en outre de pauvres familles qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent avoir les soins du médecin pendant leur maladie, qu'ils s'adressent à moi; (la nuit exceptée) ils auront mes soins en entier et gratuitement, comme s'ils étaient riches.

J. B. CHAGNON, M. D.

Humble hommage de l'auteur

LES CANADIENS-FRANÇAIS

—DE—

FALL RIVER, MASS.

NOTES HISTORIQUES,

—PAR—

H. A. DUBUQUE.

Hugo de Lard

"Le lien du langage est peut-être le plus fort
Et le plus durable qui puisse unir les hommes."
(De TOCQUEVILLE, *De La Démocratie en Amérique.*)

FALL RIVER,
IMPRIMERIE DU JOURNAL: LE CASTOR,
H. BOISSEAU, EDITEUR.
1883.

F14
F23

LES CANADIENS FRANÇAIS

—DE—

FALL RIVER, MASS.

La ville de Fall River possède un population d'environ 52,000 âmes. Elle est bâtie sur le littoral de la Baie Mount Hope, siège des exploits du célèbre chef indien appelé le "Roi Philippe."

La Baie Mount Hope, (Mont de l'Espérance,) n'est qu'une continuation de la Baie Narragansett, ce magnifique bras de mer, qui baigne l'une des régions les plus pittoresques de la côte de l'Atlantique, avant d'aller se perdre dans l'Océan à Newport, (R. I.). Fall River est à une distance de 50 milles de Boston, 183 milles de New York, 18 milles de Providence, 17 milles de Newport et à 350 milles de Montréal. Lorsque Fall River n'était qu'un village il était désigné sous le nom de Troy ; plus tard, on lui donna le nom de la rivière dite Fall River qui traverse la ville et va se jeter dans la Baie Mount Hope.

Cette ville est aux Etats-Unis ce que Manchester est à l'Angleterre, le plus grand centre d'industrie cotonnière. On y fabrique environ les trois cinquièmes de la production totale des cotons à indienne, c'est-à-dire 467,252,000 verges par année.

Située au nord de la borne territoriale de l'Etat de Rhode Island, environ la moitié de Fall River appartenait autrefois à cet Etat qui consentit à accorder une partie de son domaine à l'Etat de Massachusetts, en échange d'une lisière de terre que celui-ci lui donna. La ville s'étend déjà au delà de la nouvelle ligne de démarcation des deux Etats. Il y a même des ouvriers de fabrique qui vivent dans un Etat (le R. I.), et travaillent dans un autre (le Massachusetts).

En 1874 on estimait la population franco-canadienne de Fall River à 6,000 âmes : soit, 14 par cent de la population totale ;—aujourd'hui on l'évalue à 12,000 âmes : soit, 23 par cent, (ou près d'un quart).

En Janvier 1882 il y avait dans les établissements d'industrie 18,135 employés, recevant une rénumération collective de $113,000 par semaine.

En 1859 la première famille canadienne-française vint se fixer à Fall River. Avant cette époque, le père de Mr. Louis Noros, (Noreaux) marchand de journaux, avait quitté Montréal pour venir enseigner le français dans le Massachusetts. Ses enfants ne parlent plus notre langue quoiqu'ils professent encore le catholicisme. Mais l'immigration franco-canadienne ne commença à se diriger vers Fall River qu'après la guerre civile, c'est-à-dire, de 1866 à 1868. En 1867–68, Mr. l'abbé A. J. Derbuel, (natif de France,) curé de la congrégagation franco-canadienne de West Boylston, Mass., desservait les Canadiens-Français qui habitaient Fall River à cette époque. Il constata qu'il y avait, alors, une centaine de familles. Mr. l'abbé Derbuel était l'un des vicaires de la paroisse irlandaise de Ste. Marie. Le Père Verdier fût aussi le directeur spirituel des Canadiens pendant quelques temps, il s'en retourna en France, où il mourût vers 1869.

Mr. l'abbé A. de Montaubrieq, un autre missionnaire français, vint à Fall River en 1870 et y bâtit l'église Ste. Anne, dans la rue Hunter. Ce ne fût qu'en 1874 que Mr. l'abbé Pierre Jean Baptiste Bedard, le premier prêtre franco-canadien, vint fonder une deuxième paroisse canadienne dans la partie orien-

tale dela ville, où l'on vit surgir, comme par enchantement, une église, Notre-Dame-de-Lourdes ; quelques années après, un couvent, maintenant sous la direction de la congrégation des Dames de Jésus-Marie, un orphelinat et un collège. Il est question de bâtir un hôpital sur la crête de la colline à l'est de l'église Notre-Dame.

Mr. l'abbé de Montaubricq fût obligé d'abandonner la desserte de la paroisse Ste. Anne pour cause de santé ; il fit un voyage en France et revint se caser au milieu des Canadiens de Fall River. Il s'est construit une jolie villa sur une colline vis-à-vis celle qui s'élève sur la rive occidentale de la Baie Mount Hope et porte le nom poétique de "Mont de l'Espérance." Il vit paisiblement dans sa retraite, honoré de l'estime de nos principaux concitoyens.

Mr. l'abbé Briscoe, un prêtre irlandais, succéda à Mr. l'abbé de Montaubricq, comme pasteur des Franco-canadiens de Ste. Anne. Il est à construire un beau couvent qui sera sous la direction des Sœurs de la Miséricorde.

Les Canadiens-Français qui habitent Bowenville, au nord de la ville, appartiennent à la paroisse irlandaise de St. Joseph ; ils forment près de la moitié de cette congrégation.

Partout où les Canadiens-Français sont desservis par des prêtres de leur nationalité, l'on peut noter les progrès qui se font parmi eux, soit sous le rapport moral, intellectuel ou national. Nous n'avons qu'à comparer les paroisses Notre-Dame-de-Lourdes et Ste. Anne pour s'en rendre compte. Celle-ci est la plus riche et la plus nombreuse, mais elle ne possède pas encore les institutions de charité et d'enseignement que l'on voit dans l'autre. Les sociétés nationales n'y trouvent pas, non plus, le même encouragement.

Quels que soient le zèle et la bonne volonté que nous nous plaisons à reconnaître chez les missionnaires irlandais, les Canadiens préfèrent leurs nationaux ; ceux-ci sentent mieux leurs besoins et connaissent mieux leur caractère.

Il en est de même des prêtres franco-canadiens, ils s'adap-

tent assez difficilement aux circonstances lorsqu'ils sont placés à la tête de paroisses irlandaises.

C'est une question épineuse qu'il ne faut toucher qu'avec délicatesse ; Fall River a été le théâtre de bien des débats à ce sujet, et les Canadiens-Français, disons le à leur honneur, ont été assez sages pour se résigner à leur sort.

Il y a de grands dangers qui nous menacent, au point de vue national, et nul doute que la plus grande crainte que nous puissions éprouver de voir disparaître la langue française ne se réalisera que d'une manière : en ne la parlant plus dans les églises franco-canadiennes. Les prêtres étrangers qui desservent les Canadiens conservent toujours une certaine prédilection pour leur langue maternelle et un accent plus ou moins prononcé. Chez quelques-uns même, l'on remarque une certaine répugnance à parler notre langue.

La colonie canadienne-française de Fall River a fait bien des progrès depuis dix ans. Elle est représentée dans les professions libérales par neuf médecins et un avocat. Nos nationaux ont de plus envahi toutes les avenues du commerce, sans compter ceux qui font partie du personnel des magasins américains pour répondre à la clientèle de langue française. Parmi nos négociants canadiens plusieurs sont sur la voie de la fortune, malgré que leur clientèle ne se recrute presque exclusivement parmi les nôtres. Sur le rapport de la moralité, s'il faut en juger par les statistiques criminelles, les Canadiens sont rarement traduits devant les tribunaux ; il est reconnu, toutefois, qu'ils font partie de la population sobre, industrieuse et morale de la ville. Leurs mœurs sont les mêmes que celles des habitants du Canada, si ce n'est qu'ici, ils ont les moyens de se vêtir avec plus de luxe, et de se donner l'aisance des villes.

A Fall River, comme dans toutes les colonies franco-canadiennes de la Nouvelle Angleterre, il se manifeste un esprit de cohésion et une force attractive qui se traduisent par la fondation de sociétés diverses, ayant les buts les plus simples et les plus variés jusqu'aux objectifs les plus vastes et les plus élevés. Partout le sentiment national domine ; nulle part, cependant,

ne voit-on un enthousiasme plus vif pour les institutions de notre pays d'adoption. Il y a trop de sentiments dans le cœur français du Canadien pour qu'il ne s'y trouve pas de la générosité et de la reconnaissance en même temps. Il faudra de longues et de vaines épreuves avant d'effacer chez le Canadien les liens qui le rattachent à sa mère patrie, la France, aussi bien qu'à son pays natal, le Canada. Et, si le Canadien n'avait pas d'autre raison d'être heureux et reconnaissant de vivre aux Etats-Unis, malgré les vicissitudes qu'il y rencontre parfois, il se rappellerait avec orgueil les pages glorieuses de l'histoire américaine qui proclament l'héroïsme et les vertus de ses pères français, et redisent en même temps ce qu'ils ont fait pour l'humanité et la civilisation sur cette terre d'Amérique !

En 1871, les Canadiens-Français de Fall River fondèrent la première société St. Jean-Baptiste, qui fût successivement réorganisée en 1873 et en 1878.

Cette société a toujours occupé le premier rang dans la célébration de la fête nationale des Canadiens.

Il est impossible de ne pas reconnaître l'influence salutaire d'une société nationale dans une colonie canadienne-française aux Etats Unis. Les membres sont généralement au nombre de ceux qui sont toujours prêts à faire des sacrifices pour le bien de leurs frères. Il arrive assez souvent, cependant, que les sociétaires trouvent au sein même de leurs associations des sujets de discorde. Ceci explique les réorganisations successives de plusieurs sociétés franco-canadiennes. Quelquefois la rivalité de deux ou trois sociétés fait naître un certain antagonisme entre elles. Néanmoins, ce ne sont que des nuages qui se dispersent après avoir assombri l'horizon quelque temps.

La Société St. Jean-Baptiste fût d'abord fondée dans la paroisse Ste. Anne ; en 1878 la constitution fût calquée sur celle de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal, et divisait Fall River en trois sections : nord ou St. Joseph : centrale ou Ste. Anne : est ou Notre-Dame. Il n'existe maintenant que la section Notre-Dame.

En 1874, lors de la grande fête de Montréal, la Société St.

Jean-Baptiste de Fall River marchait en corps dans la procession, ayant à sa tête un beau drapeau tricolore, un drapeau étoilé et la riche bannière de la Société, œuvre d'un artiste canadien, le Dr. J. N. O. Provencher. C'est ce même artiste qui a crayonné le portrait de Charles Sumner, présenté au maire Davenport en 1874 par les Canadiens-Français de Fall River. Ce portrait, très bien réussi, orne les murs de la pièce préposée à l'usage du maire dans l'Hôtel-de-ville.

Un évènement d'une importance plus qu'ordinaire pour la colonie canadienne-française de Fall River, fût la fondation d'un journal hebdomadaire par MM. Alfred Mignault et H. Beaugrand en 1873. Ce premier exerçait la profession de médecin, à l'époque ; il possédait des aptitudes remarquables pour la musique et la littérature. M. Beaugrand est maintenant l'éditeur-propriétaire du journal, *La Patrie*, de Montréal.

Le Dr. Mignault céda à M. Beaugrand ses intérêts dans le nouveau journal qui s'appelait *L'Echo du Canada*, quelque temps après.

Celui-ci continua la publicatlon de *L'Echo du Canada* jusqu'en 1875, lorsqu'il fût employé au *Bien-Public* de Montréal. *L'Echo du Canada* devint tour à tour la propriété de M. Archambault, artiste-photographe, et de M. H. Rémi Benoit. Il fût succédé par le *Protectenr Canadien*, rédigé, d'abord, par un comité de collaborateurs, et ensuite par M. Lucien Carissan, un Français de cœur et d'esprit, qui est maintenant attaché au vice-consulat de France à Boston, en qualité de secrétaire.

En 1874, un Américain, M. T. Bennett, publiait un journal, *Le Charivari*, dont une moitié était en anglais et l'autre en français. M. H. Rémi Benoit était le rédacteur de la partie française. Il maniait très bien l'arme du ridicule, et les lecteurs de cette feuille humoristique se rappelleront toujours les polémiques qu'elle eût avec *L'Echo du Canada*.

Eh 1875, M. Benoit fonda *L'Ouvrier Canadien*, un autre journal hebdomadaire, dont la publication fût suspendue lorsque M. Benoit devint le rédacteur de *LEcho du Canada*.

Le Castor, journal hebdomadaire, fût fondé par M. H.

Boisseau en Novembre 1882 ; ce journal est aujourd'hui l'organe de la population franco-canadienne de Fall River et des environs. M. Boisseau, ci-devant de St. Hyacinthe, fût le premier typographe canadien employé aux ateliers de *L'Echo du Canada*. M. Beaugrand revint à Boston vers l'année 1876 pour y fonder un nouveau journal hebdomadaire, *La Republique*, qu'il publia plus tard à Lowell, à Fall River et à St. Louis, Mo. Il abandonna cette publication pour aller fonder un journal humoristique, *Le Farceur*, à Ottawa, en 1878.

Avant de quitter Fall River, en 1878, M. Beaugrand publia un livre intitulé : JEANNE LA FILEUSE, (*Episode de l'Emigration Franco-Canadienne aux Etats-Unis*).

M. Beaugrand exprimait alors l'opinion que les démarches du gouvernement canadien en faveur du rapatriment n'avaient eu aucun résultat satisfaisant ; les évènements lui ont donné raison. Nous en avons la preuve dans la déposition de M. Charles Lalime, agent d'immigration du gouvernement canadien, lors de l'audience-enquête qui eût lieu au sujet des accusations du Colonel Carroll D. Wright, en Octobre 1881. M. Lalime avouait, alors, que les Canadiens des Etats-Unis ne retournaient pas au pays, qu'au contraire, ils s'établissaient dans les divers Etats de l'Est d'une manière permanente.

Le livre de M. Beaugrand renferme des renseignements utiles et authentiques sur la condition morale et matérielle des Canadiens de Fall River. La partie romanesque est bien faite, et l'auteur a si bien relaté les faits et détails de la grande conflagration de la filature de coton, dite Granite Mill, en Septembre 1874, qu'il est inutile d'y revenir ici. Ajoutons cependant, que plusieurs Canadiens perdirent la vie dans cette catastrophe, et que, depuis cette époque, les gérants de fabrique ont rivalisé de zèle et de prudence pour construire des appareils de sauvetage, afin de permettre à leurs employés de sortir des étages supérieurs, en cas d'incendie.

Les Canadiens de Fall River ont toujours pris une part active aux conventions nationales. Ils députèrent des délégations à presque toutes les conventions de sociétés franco-canadienes,

Aux trois dernières conventions de l'Etat de Massachusetts, surtout, Fall River était représenté par une nombreuse délégation. Au mois d'Octobre 1881, la troisième convention nationale de l'Etat eût lieu à Fall River dans le *Music Hall*, rue Franklin. Environ 90 délégués des divers groupes canadiens de Massachusetts et de Rhode Island étaient présents. La salle des délibérations était pavoisée de drapeaux français et américains, et les mûrs étaient richement décorés. On lisait dans divers endroits de la salle des inscriptions conçues en termes patriotiques. Au dessus de l'estrade, surtout, l'on remarquait les noms de Washington, Jefferson, Madison et Franklin, à coté de ceux de Lafayette, Rochambeau, d'Estaing et De Grasse. Au centre, une poignée de main, témoignant des sentiments fraternels qui unissent les républiques de France et des Etats-Unis ; au bas, on lisait le nom des lieux où Lafayette prit part à la première et à la dernière bataille des troupes françaises, en faveur de l'indépendance des Etats-Unis : *Brandywine* et *Yorktown !* On se rappelle que le rapport du Colonel Wright venait alors de paraître. Il avait appris avec quelle indignation les Canadiens-Français avaient lu les fausses accusations lancées contre eux. Il envoya, alors, un courier spécial pour annoncer aux Canadiens qu'il leur donnerait l'occasion de réfuter ses avancés, le 25 Octobre 1881. La convention crût plus sage de ne faire aucune démarche collective, et laissa la chose à l'initiative privée des divers centres. Fall River nomma des délégués à l'audience-enquête du 25 Octobre 1881. Leurs dépositions et leurs plaidoyers sont inscrits au Treizième rapport annuel du "Bureau des statistiques du travail" de l'Etat de Massachusetts.

On se rappelle que la convention de Fall River eût lieu dans la même année que le lunatique, Charles J. Guiteau, déchargeât une arme meurtrière sur James A. Garfield, alors président des Etats-Unis. Le regretté président étant mort avant la convention, celle-ci crût opportun de montrer que les Canadiens-Français s'associaient au deuil national, et se sentaient vivement touchés de la douleur générale, causée par la fin tragique du premier fonctionnaire public de leur pays d'adoption. On rédigea

un télégramme de condoléance qui fût envoyé au Secrétaire d'Etat, l'hon. James G. Blaine.*

Celui-ci répondit par une dépêche télégraphique qui ne fût reçue qu'après la clôture de la convention. D'autres télégrammes furent envoyés à Sa Sainteté Léon XIII, à Mgr. Hendricken, évêque de Providence, et à M. Robitaille,‡ lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec. Mgr. Hendricken fit une réponse appropriée qui fût lue à l'une des séances de la convention.

Il est bon de rappeler ici que lors des insultes de F. K. Foster sur le compte des ouvriers franco-canadiens de la Nouvelle Angleterre, les Canadiens-Français de Fall River furent les premiers à protester. Le 11 Février 1883, le Club de Naturalisation envoya la dépêche suivante aux journaux de New York et de Boston :

"Les graves accusations lancées contre les ouvriers franco-

* M. Blaine répondit par le télégramme suivant dont nous donnons l'original et la traduction :

"WASHINGTON, D. C. OCT. 10TH, 1881.

"M. J. H. GUILLET, President French Canadian Convention, Fall River, Mass.

"In the name of President Garfield's sorrowing family and of the American people, I return heartfelt thanks for your telegram of condolence on the part of your fellow-citizens sojourning in the United States.

JAMES G. BLAINE,
Secretary of State."

TRADUCTION :

"WASHINGTON, D. C., le 10 OCTOBRE, 1881.

"M. J. H. GUILLET, Président de la Convention Canadienne-Française, Fall River, Mass.

"Au nom de la famille éplorée du Président Garfield, et au nom de la nation américaine je vous offre des remerciements bien sincères pour votre télégramme de condoléance expédié au nom de vos compatriotes habitant les Etats-Unis.

JAMES G. BLAINE,
Secrétaire d'Etat."

‡ Celui-ci ne répondit pas.

canadiens de la Nouvelle Angleterre par un certain F. K. Foster devant la "Commission du travail et de l'éducation" du Sénat, à Washington, sont des insultes grossières aux milliers de personnes parlant la langue française aux Etats-Unis. Nous demandons qu'il nous soit permis de répondre à Foster."

Des lettres furent envoyées au sénateur Hoar et à notre compatriote distingué, le Major Edmond Mallet de Washington. Au cours de la lettre envoyée à ce dernier, le secrétaire du comité disait: "Entre autres indignités, ce Foster, en question, dit que nos ouvriers sont ignorants, immoraux et pis encore que les Chinois de la Californie, qu'ils sont une plaie sociale etc., etc. Nous ne connaissons point l'individu qui fait si peu de cas de la réputation d'autrui, mais nous savons bien, d'ailleurs, que ses préventions sont partagées par un grand nombre de personnes qui ne nous connaissent point. Si nous permettons que des individus sans vergogne nous injurient de la sorte devant les commissions du gouvernement, bientôt celles-ci finiront par enrégistrer ces mensonges dans leurs rapports, et les futurs historiens iront puiser leurs renseignements dans ces documents."

Le sénateur Hoar écrivit une lettre sympathique au président du comité, en réponse à celle qui lui avait été adressée en même temps que les résolutions du Club de Naturalisation. Si l'on veut juger du sentiment commun des Canadiens de Fall River au sujet des assertions de Foster, il suffit de lire l'article suivant qui parut dans le *Le Castor* du 15 Février 1883:

"Un certain individu du nom de F. K. Foster, avide de notoriété, et dont le talent le plus remarquable est de donner des preuves de son ignorance, à l'occasion, vient de dénoncer les ouvriers canadiens-français de la Nouvelle Angleterre. Il nous semblait qu'après avoir mis à néant les injustes calomnies du Colonel Wright, nous n'aurions plus à nous plaindre d'autres accusations aussi mensongères. Nous nous étions trompés.

"Appelé à donner sa déposition devant la "Commission du travail et de l'éducation" du Sénat des Etats-Uuis, à Washington, le 9 courant, cet obscur dénonciateur a dit que les Canadiens de la Nouvelle Angleterre étaient pis que les Chinois

de la Californie, qu'ils étaient immoraux, intempérants et malhonnêtes, qu'ils venaient aux Etats-Unis gagner quelques sous, pour lever le pied à la première occasion, qu'ils étaient en un mot, une plaie sociale et que le Congrès devrait voter contre l'immigration franco-canadienne, une loi plus rigoureuse que celle qui a rapport aux habitants du Céleste-Empire. . . . . .

"Il faut que nos populations se réveillent et qu'ils fassent comprendre à leurs insulteurs que l'on ne peut pas les injurier impunément.

"Qu'avons-nous donc fait pour être ainsi vilipendés, à chaque instant, par le premier venu?

"N'est-il pas notoire que nous contribuons pour une large part à la richesse et à la prospérité du pays? Les nôtres nont-ils pas, sans contrainte aucune, versé leur sang pour la défense de l'Union en 1861? Les statistiques criminelles ne prouvent-elles pas que nos nationaux sont bien rarement appelés à rendre compte de l'infraction des lois devant les tribunaux?

"Est-ce que cela ne compte pour rien d'avoir du sang français dans les veines, dans ce grand pays d'Amérique qui doit son existence politique, en grande partie, à la patrie des Lafayette, des Rochambeau, des d'Estaing et des De Grasse ?

"Comment! Ce serait un honneur de bénir, dans un jour de réjouissance, la mémoire de ceux qui ont tant fait pour la patrie américaine, et de venir effrontément pourchasser et maudire leurs descendants?

"Nous ne ferons pas l'injustice aux Américains de croire que Foster a exprimé leurs sentiments à notre égard, car, si tel était le cas, nous conjurerions les mânes des Washington, des Jefferson, des Franklin, des Laurens et des Lafayette de sortir de leurs tombeaux, et de venir marquer du stigmate de l'ignominie ceux qui veulent nous couvrir d'opprobe comme ceux qui ont la bassesse de les applaudir!"

On sait que le *Herald* de Boston publia un article impartial sur cet incident. Foster pressé de toute part, écrivit au

Herald qu'il n'avait pas dit ce que les journaux avaient rapporté.

Dernièrement, Mr. l'abbé Bedard, curé de Notre-Dame, voulant obtenir une réponse sans équivoque, lui écrivit une lettre le priant de répondre catégoriquement à trois ou quatre questions. Foster répondit d'une manière explicite qu'il n'avait jamais parlé des Canadiens-Français en termes injurieux.

Le Sénateur Blair, président de la commission du sénat, à l'instance du sénateur Hoar, promit de donner l'opportunité aux Canadiens de répondre aux accusations portées contre eux. Les lettres de Foster au *Herald* et à Mr. l'abbé Bedard vont, peut-être, rendre cette tâche inutile.

Quelque temps après la fondation de *L'Echo du Canada*, une société composée des principaux négociants canadiens de Fall River, appelée : la "Chambre de Commerce" fût formée. Cette société était créée dans un but pratique et sociable en en même temps. Elle donnait des banquets à diverses époques de l'année. On y invitait des orateurs américains à porter la parole. La bonne vieille gaieté gauloise régnait parmi les convives jusqu'à une heure avancée de la nuit.

A une date antérieure, une société de jeunes gens, sétait organisée sous le nom de : Fils de Jacques Cartier. Elle se réunissait dans la Seconde rue, près de l'angle de la rue Borden. Presque toute la jeunesse instruite de l'époque appartenait à cette société. Les membres se dispersèrent, après quelque temps, pour joindre d'autres sociétés.

En 1873, la Société de Bienfaisance fût constituée par MM. P. A. Morin, H. R. Benoit et autres ; elle fût dissoute au bout de quelques mois. Pus tard, vers 1877–8, la Société des Commis-Marchands fût organisée par les commis canadiens de Fall River. Pendant son existence, cette société fût le rendez-vous d'un grand nombre de jeunes gens intelligents et dévoués qui contribuaient d'une manière efficace au ralliement des Canadiens à Fall River. "Le Cercle Montcalm," fondé en 1877, par M. H. Beaugrand et les anciens membres de la *Chambre de Commerce*, fût la première société littéraire à Fall River.

"Le but de la société," dit l'article deuxième de la constitution, "est de rassembler dans des démostrations patriotiques, la population d'origine française de Fall River, et de raviver par des discussions ayant rapport à l'histoire du pays, la mémoire des hauts faits d'armes de nos ancêtres qui ont rougi de leur sang valeureux, les plaines et les forêts du Canada, notre patrie commune. Ces discussions devront avoir un caractère exclusivement national, et tout autre sujet devra être rigoureusement banni des réunions. Il est aussi dans l'intention des membres de cette société de resserrer les liens d'amitié et de fraternité qui doivent unir la population canadienne-française forcée, par des circonstances incontrôlables, à s'éloigner du sol natal."

On lisait sur le sceau du Cercle Montcalm la légende: Pro Deo et Patria.

En 1880, le Cercle Montcalm fût réorganisé, avant la fête du 24 Juin, à Québec.

Les œuvres de M. Louis Fréchette, membre honoraire du *Cercle*, venaient d'être couronnées par l'Académie française; une lettre de félicitation lui fût envoyée par le secrétaire, à cette occasion. M. Fréchette y répondit immédiatement.

En 1877–8—la Société des Jeunes-Gens Canadiens fût créée dans la paroisse Notre-Dame; c'était la continuation de la société des commis marchands. Les membres de cette société, au nombre de plus de quarante, montés à cheval, prirent part à la belle fête du 24 Juin 1878 et à celle de 1879.

La célébration de la St. Jean-Baptiste en 1878 fût la plus belle fête franco-canadienne qui fût célébrée à Fall River. Les maisons étaient pavoisées tout le long du parcours de la procession.

On avait érigé des arcs de triomphe dans la paroisse Notre-Dame, des arbres bordaient la voie publique depuis la rue Quequechan jusqu'à l'église Notre-Dame. Des chars allégoriques richement décorés, des sociétés, des fanfares, des bannières et des drapeaux tricolores et étoilés flottant à la brise donnaient à la procession un aspect grandiose. La Société des Jeunes-Gens Irlandais marchait dans les rangs de la procession.

Les journaux américains firent les plus grands éloges de la fête. Il fût admis que cette démonstration patriotique surpassait en éclat toutes celles qui avaient eu lieu jusqu'alors.

La fête de 1879 n'était pas aussi complète que celle de 1878, mais elle était encore considérée comme une célébration digne, en tout point, de compter dans les annales de la population canadienne.

En 1880, la section Notre-Dame de la Société St. Jean-Baptiste et une délégation de la Société des Jeunes-Gens Canadiens-Français sétaient rendues à Québec. Elles prirent part à la procession de cette grande fête avec la fanfare canadienne.

Lors de la fête de 1874, à Montréall, la fanfare canadienne, sous la direction de M. P. F. Péloquin, marchait en tête de la Société St. Jean-Baptiste de Fall River. Elle reçut des éloges mérités, dans la presse, pour le choix et l'exécution des différents morceaux de son répertoire.

Des sociétés religieuses existent dans les paroisses Ste. Anne et Notre-Dame. Des écoles primaires où l'on enseigne le français de pair à l'anglais sont annexées à ces deux paroisses canadiennes. Celle de Notre-Dame existe depuis plus longtemps, et les enfants canadiens qui la fréquentent sont plus nombreux.

L'Orphelinat Notre-Dame donne le réfuge à quarante orphelines irlandaises et franco-canadiennes. Un des règlements de l'orphelinat décrète que les orphelins de toute origine y trouveveront un lieu de réfuge.

Le Collège Notre-Dame est sous la direction du curé de la paroisse et d'instituteurs laïques. On y fait suivre un cours commercial, en anglais et en français. On y enseigne, de plus, le dessin et l'histoire. L'édifice du collège est dans un endroit salubre, près de l'église Notre-Dame et à peu de distance du site de l'hôpital qui sera érigée bientôt.

Il est bon d'ajouter que le Couvent Jésus-Marie, l'Orpheli- et le Collège Notre-Dame furent incorporés en Avril 1883, sous le nom de Corporation Notre-Dame, à titre de corporation

instituée dans les buts de charité, d'enseignement, de bienfaisance et de religion. Mr. l'abbé Bedard céda à cette corporation des biens meubles et immeubles d'une grande valeur, à la seule condition qu'ils fussent à jamais affectés aux fins de la corporation, et que celle-ci lui donnât la subsistance au besoin.

Dans le couvent Jésus-Marie, en outre de l'enseignement, l'on offre une pension aux jeunes filles, sans parents. C'est une idée généreuse qui produit d'excellents résultats. Elle devrait être mise en pratique dans d'autres centres industriels.

En 1880, *l'Union Commerciale*, une autre chambre de commerce, fût organisée par les hommes d'affaires de Fall River. Dans la même année plusieurs ouvriers de fabrique et autres réunirent quelques capitaux et formèrent une corporation sous le titre de "L'Union Co-Opérative Franco-Canadienne" dans le but d'exploiter le commerce d'épiceries, viandes, foin grain, chaussures, etc. Un grand magasin a été ouvert à l'angle des rues Mason et Pleasant. Le succès de cette corporation est une excellente preuve que les Canadiens-Français peuvent s'unir et réussir.

En 1881, avant la deuxième visite de Mr. Louis Fréchette, poëte-lauréat, un club dramatique composé d'amateurs fût formé sous le nom de *Club Frechette*. En mars 1882, les membres de ce club s'organisèrent en société dramatique et littéraire sous la désignation de *Cercle Salaberry*. Cette société est composée de jeunes gens intelligents qui ont réuni le colonie franco-canadienne de Fall River à plusieurs reprises. Depuis sa fondation, *Le Cercle Salaberry* a donné nombre de soirées théatrales très intéressantes. Le membres sont tour à tour directeurs des exercices et se donnent beaucoup de peine pour grouper et amuser leur compatriotes. Le *Club Frechette* qui avait la même mission, durant la courte période de son existence a fait beaucoup de bien parmi nos nationnaux.

En novembre 1882, le *Club de naturalisation* fût fondé. Comme son nom l'indique, cette association fût constituée dans le but de faire connaître aux Canadiens-Français les avantages de la naturalisation. Avant cette époque, il y avait eu des com-

missions provisoires, organisées dans le même but, mais elles n'avaient pas un caractère permanent. Le *Club de naturalisation* se réunit tous les dimanches, dans la salle du *Cercle Salaberry*, au dessus de Concert Hall, rue Pleasant, excepté durant quelques mois de l'été, lorsque les réunions n'ont lieu qu'une fois le mois. On y discute tout ce qui concerne la race française soit en Amérique ou ailleurs. On ne se borne pas seulement à l'avancement politique des Canadiens-Français, quoique cela soit un des buts principaux de l'association ; mais on s'occupe aussi d'enseigner l'histoire aux ouvriers, de les instruire, de leur faire connaître l'histoire de la France, et des Français dans le monde, et surtout, le rôle de la France sur le continent américain.* Au nombre de orateurs qui portent la parole, chaque dimanche, se trouve un Français, qui rappelle aux Canadiens les vieilles gloires de la France. Ce Club réunit chaque semaine de trois à quatre cents personnes qui viennent entendre parler des Canadiens, retremper leurs forces et faire revivre dans leurs cœurs l'amour qu'ils portent à la mère-patrie, à leur pays natal ou à leur patrie adoptive.

Déja plusieurs Canadiens se sont fait naturaliser et le nom-

---

* Au mois d'Avril 1883, le Club de naturalisation résolut de faire l'appel suivant aux Canadiens des Etats-Unis :

"APPEL AUX CANADIENS-FRANÇAIS DES ETATS-UNIS.

"COMPATRIOTES—

"Nous avons appris avec douleur que la famille de Chevalier de Lorimier, l'un des héros qui moururent pour la liberté lors des évènements de 1837, avait besoin de secours. C'est de Lorimier, lui-même, qui avant d'expirer sur l'échafaud, recommandait à la générosité du peuple canadien sa femme et ses enfants qu'il laissait sans fortune et sans ressources.

"N'est-ce pas un devoir pour nous Canadiens-Français des Etats-Unis d'honorer la mémoire de ce noble patriote qui a poussé l'héroïsme jusqu'à sacrifier sa vie, pour la défense des droits méconnus de la nationalité franco-canadienne ?

"Il était un des héros de cette phalange héroïque qu'on appelait LES FILS DE LA LIBERTE, composée de citoyens appartenant à toutes les classes de la société, et dont le but patriotique était d'instruire le peuple dans ses devoirs politiques.

"Nous membres du CLUB DE NATURALISATION de Fall River, Mass., humbles continuateurs de l'œuvre des FILS DE LA LIBERTE, étant au nombre des défenseurs de l'honneur canadien-français dans notre pays d'adoption, faisons un appel chaleureux à votre générosité et à votre patriotisme dans cette circonstance ! A votre générosité pour venir en aide à cette famille, et à votre patriotisme, afin que continuant l'œuvre de nos pères, l'on fonde dans chaque centre canadien un club de naturalisation pour engager le peuple à remplir ses devoirs politiques.

bre de ceux qui se font inscrire dans le même but est toujours croissant. Ce mouvement a produit un grand bien chez notre population, en lui donnant un caractère plus stable, et en lui faisant comprendre ses droits et ses devoirs, Après chaque réunion on est enchanté d'avoir entendu parler de ses besoins et des moyens de les satisfaire. Espérons que notre colonie franco-canadienne saura apprécier les efforts de ceux qui se dévouent si généreusement pour son bien.

Il est bon de noter ici, que la population franco-canadienne de Fall River s'accroit à vue d'oeil. De nouvelles filatures de coton se construisent presque chaque année, ce qui nous amène de nouvelles familles canadiennes. Notre population se compose de Canadiens-Français venant de toutes le parties du Canada et des Etats-Unis. Avant que ces éléments soient groupés et prennent une physionomie commune il faut des efforts constants et renouvelés de la part de ceux qui exercent quelque influence parmi eux. Le *Club de naturalisation* est appelé à créer cet esprit de famille, à développer les forces morales de ce petit peuple, à le diriger vers la voie du progrès. Avec l'aide de missionnaires zélés, cette tâche s'accomplira encore plus facilement. Notre population est maintenant plus stable ; grand nombre de Canadiens sont possesseurs d'immeubles, d'autres dans les métiers et les professions ont des clientèles assurées. Le plus grand nombre, cependant, se

"Nos pères étaient forcés de verser leur sang pour acquérir la liberté politique; nous, au contraire, n'avons qu'à instruire nos compatriotes de leurs droits civils pour leur permettre d'en jouir, de même que les autres peuples qui composent la population de ce pays.

"Car, la France, notre mère, en donnant son or et en versant son sang pour assurer aux Etats-Unis, la liberté et l'indépendance, et faire de treize colonies une nation si puissante, ne nous a-t-elle pas légué un héritage sacré que nous devrions être fiers et heureux de recueillir en devenant citoyens de la République Américaine ?

Le comité—J. G. David,
P. F. Peloquin,
H. A. Dubuque,
Napoleon LeBœuf,
Victor Geoffrion,
George Michaud,
Arthur Dube,
Joseph Parenteau.

compose d'ouvriers de fabrique. Il reçoivent des salaires assez raisonnables. Il arrive, néanmoins, que le manufacturier prend quelque fois avantage de l'ignorance de l'anglais chez l'ouvrier canadien. Car, un grand nombre de Canadiens ne comprennent pas un mot d'anglais. Il est assez rare de trouver des familles canadiennes à Fall River où l'on parle l'anglais de préférence au français. Lorsque l'on rencontre des cas de ce genre, car, il y en a toujours malheureusement trop, ce sont des familles qui, ayant demeuré aux Etats-Unis depuis vingt à trente ans, n'ont pu donner une instruction française à leurs enfants.

M. Louis Fréchette, poëte-lauréat du Canada français possède un grand nombre d'amis et d'admirateurs parmi les Canadiens-Français de Fall River, et chaque fois qu'il nous a fait l'honneur de répondre à notre appel, notre population s'est réunie avec un empressement tout patriotique pour venir l'entendre parler de la patrie absente.

En 1878, le *Cercle Montcalm* pria M. Fréchette de vouloir bien assister à une soirée musicale et littéraire dans le Concert Hall. M. Fréchette se rendit avec grâce à cette invitation. M. Beaugrand qui était alors président du *Cercle Montcalm*, composa *l'Hymne du Cercle Montcalm* pour le circonstance. Mr. le Docteur A. Mignault y adapta la musique.

Ce chant patriotique est très populaire parmi les Canadiens-Français de cette ville. Mr. Mignault était le directeur du Septuor qui remplit avec succès la partie musicale du programme de la soirée. Après un discours patriotique de Mr. Fréchette, l'épouse d'un des membres du Cercle lui présenta un joli bouquet accompagné d'une adresse ; à peine était-il revenu de l'émotion que lui causait cette joie imprévue, Mr. Beaugrand s'avança sur l'estrade et lui présenta au nom du Cercle une canne à pommeau d'or. Le lendemain, les Dames du Couvent Jésus-Marie donnaient à Mr. Fréchette une réception particulière.

En 1881, Mr. Fréchette fût de nouveau invité à venir donner une conférence sur Washington. Cette fois, comme à sa visite précédente, le lieu de réunion était littéralement rempli.

Waverly Hall ne pouvait contenir tous ceux qui auraient désiré entendre Mr. Fréchette. Les Canadiens de Fall River avaient appris que notre poête-lauréat avait réussi à nous rappeler au souvenir de la France. Aussi, fût-il vivement acclamé. On le pria de réciter quelques pièces de vers comme il avait fait en 1878. Ce qu'il fit avec grâce. Mr. l'abbé de Montaubricq était présent en 1878 et en 1879.

En Septembre 1873, il y eût une grande fête de réjouissance à propos de la libération du territoire français. Des discours patriotiques furent faits, et l'auditoire fit entendre trois vivats pour la France et la république.

En 1880, Mr. Victor Geoffrion (frère de l'hon. Félix Geoffrion, ministre fédéral, et de C. A. Geoffrion C. R., bâtonnier de l'ordre des avocats dans le district de Montréal) fût élu au Conseil municipal de Fall River, dans l'ancienne circonscription quatrième. Il y a plusieus constables canadiens et un sergent-de-ville à Fall River. Avant longtemps, nos nationnaux auront une grande influence, surtout dans la sixième circonscription municipale, c'est-à-dire, dans la paroisse Notre-Dame où les Canadiens se sont groupés en grand nombre. Tout nous porte à croire que dans un avenir prochain, l'élément canadien-français sera un facteur important dans la politique de la ville de Fall River et de l'Etat de Massachusetts.

Hymne du Cercle Montcalm.

Paroles de H. Beaugrand. Musique de A. Mignault, M. D.

I.

Enfants d'une même patrie !
Français par le cœur et le sang !
Travailleurs ! Fils de l'industrie,
Fiers du labeur et de son rang.
Parmi les preux de notre histoire,
Nous avons choisi pour patron :
Montcalm ! son étendard de gloire,
Son héroïsme et son grand nom.

II.

Héros de sanglantes batailles,
Défendant l'honneur du drapeau,
Il succomba, et les murailles
De Québec furent son tombeau.
Nos voix glorifient sa mémoire
Inscrite au temple du renom,
Montcalm ! nous célébrons ta gloire,
Ton héroïsme et ton grand nom !

III.

Gardons sur la terre étrangère
Le culte des traditions,
Et que chacun de nous révère
L'histoire de nos légions.
Chantons ! la sublime victoire
Du défenseur de Carillon,
Montcalm, son étendard de gloire,
Son héroïsme, et son grand nom.

P. F. PELOQUIN,
EPICERIES ET PROVISIONS

DE TOUTE SORTE.

PREMIERE QUALITE. ORDRES REMPLIS PROMPTEMENT.

83, RUE BEDFORD.

M. Péloquin est aussi agent pour les lignes populaires Montreal & Boston Air Line, Southeastern & Passumpsic R. R., et vend aussi des billets pour toutes les parties de l'Ouest et de la Californié.

E. F. LAMOUREUX,

Agent de la Maison

JOHN MURPHY & CIE.,

Marchands en gros de

LIQUEURS.

No. 141, RUE SOUTH MAIN, (en face de la rue Rodman.)

Agent pour la celebre Bierre XXX de P. Balantine & Fils, Newark, N. Y.

Specialité des meilleurs Vins de California et d'Ohio d'une qualité superieure et défiant toute compétition pour l'analyse et le prix.

P. S. JANSON,

NO. 105, RUE DIVISION,

LE PLUS ANCIEN

MARCHAND-EPICIER

DE FALL RIVER.

Epiceries. Comestibles, Beurre, Fromage, et les meilleures farines de l'Ouest.

PREMIERE BOUTIQUE DE FORGE CANADIENNE DE F. R.

MISAEL PALARDY,

217 RUE PLEASANT,

Fabricant de Voitures

de toute espèce. Réparation de machines, ferrage de chevaux, ouvrages de forge de toute sorte. Atelier de peinture.

F. X. LARIVIERE,

Boulanger et Patissier

Pain Canadien, Americain, Allemand et Francais.

PATISSERIES DE CHOIX.

390 RUE PLEASANT.

EDOUARD AMIOT,

LE PLUS ANCIEN

BOULANGER CANADIEN

DE FALL RIVER.

VEND LE MEILLEUR PAIN.

394, 396 et 398 Rue Pleasant.

LAMOUREUX & BERARD,

82, RUE PLEASANT,

MARCHANDS DE

MEUBLES, VAISSELLE, VERRERIE

Lampes, Ferblanc, Malles, Valises, &c.

SATISFACTION GARANTIE. BON MARCHE.

LAMOUREUX & BERARD, 82, RUE PLEASANT.

SAUL JANSON,

Epicier et Boulanger

PORTE LES ORDRES A DOMICILE.

NO. 106 RUE WILLIAM.

MAISON CANADIENNE

TENUE PAR

EPHREM COTE, No. 26 RUE SEPTIEME,

Vins, Bieres, Liqueurs et Cigares.

M. Coté tient un assortiment de bonnes liqueurs et de cigares de premier choix. Il reçoit ses clients avec courtoisie et s'efforce toujours de se rendre à leurs moindres désirs.

Canadiens rappellez vous que l'ami Solomon est au comptoir, No. 26 rue Septième. SOLOMON PAQUIN, Gérant.

M. Coté est aussi agent des billets par le chemin de fer *Passumpsic.*

Pharmacie Canadienne

PAR EXCELLENCE.

Medicaments, Parfums, Savons, Brosses,

&C. &C. PRIX MODERES.

Le Dr. Dufort donne des prescriptions à toute heure du jour au No. 110, rue Pleasant, et la nuit à sa résidence, No. 5 Huitième rue.

T. A. DUFORT, M. D., - - 110 RUE PLEASANT.

F. X. DUSSAULT,

Epicier et Charcutier,

Coin des rues Tuttle et Charles

(VILLAGE GLOBE.)

Succursale pres de la manufacture dite Shove Mills.

JOS. MARTEL,

MARCHAND DE

Vaisselle, Verreries, Ustensiles en bois et en ferblanc,

MEUBLES,

FOURNAISES ET POÊLES DE CUISINE.

Aussi un grand assortiment de PRELARTS.

305 RUE PLEASANT.

DUBUQUE & HIGGINSON,

AVOCATS ET NOTAIRES

SECTION C, GRANITE BLOCK, Fall River Mass.

Rédigeront tous les actes, procurations, etc., se chargeront de toute poursuite civile ou criminelle et de toute affaire légale tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

H. A. DUBUQUE. EDWARD HIGGINSON.

SEUL MAGASIN CANADIEN de BIJOUTERIE à FALL RIVER.

A. B. BRUNEAU,

BIJOUTIER ET HORLOGER

MARCHAND DE

Montres, Diamands, et Argenteries de toute sorte.

SEUL AGENT DANS CETTE VILLE POUR LES

MAGNIFIQUES MONTRES ROCKFORD.

LUNETTES ET LORGNONS

De toutes sortes et de tous prix.

Reparages de Montres et Joailleries

Par un Orfèvre de Première Classe.

Faites une visite à cet établissement avant d'acheter ailleurs.

No. 2, GRANITE BLOCK, - FALL RIVER, MASS.

WM. CORNEAU,

Epiceries et Provisions

Farine, Beurre, Saindoux, Fromage, Jambon, et Produits de la Ferme, Thé, Café, Sucre, &c., &c., au plus bas prix pour argent comptant.

108 RUE PLEASANT & 1, 3, 5, RUE 6 1-2.

FALL RIVER, MASS.

JOSEPH ST. MARTIN,

BARBIER-COIFFEUR

No. 373, RUE PLEASANT.

M. Joseph St. Martin, dont la réputation comme barbier-coiffeur est si favorablement connue, prend la liberté d'annoncer au public Canadien, qu'il trouvera à sa boutique, numéro 373, rue Pleasant, un assortiment complet

d'Articles de Toilette, tels que Huiles, Brosses á Cheveux, Savons, Peignes, Etc. Ainsi qu'un bon choix de Cigares pour les Amateurs.

ETABLI EN 1872. ETABLI EN 1872

ISRAEL RENAUD,

MARCHAND EN GROS DE

PROVISIONS

ET DE PRODUITS DE LA FERME.

18, RUE SECONDE.

V. GEOFFRION,

MARCHAND DE

PROVISIONS

Et Agent pour la vente des billets de chemin de fer de la ligne la plus populaire CENTRAL VERMONT.

LE CASTOR

Journal Hebdomadaire.

H. BOISSEAU, - Editeur-Proprietaire.

Abonnement, - 75 cents par année, 40 cents pour six mois.

BUREAU: NO. 3 NORTH COURT SQUARE.

COUVENT DE JESUS-MARIE

A FALL RIVER, MASS.

BUT.—Former à la vertu le cœur des jeunes personnes, en développant les sentiments de respect, d'amour et de reconnaissance qu'elles doivent à leurs parents, —d'orner leur esprit par la connaissance des sciences utiles,—de leur apprendre les bons usages; enfin de les habituer à un esprit d'ordre, de propreté, et à l'économie domestique; ce qui complète l'éducation des personnes du sexe.

ENSEIGNEMENT.—Il y a deux cours: l'un en anglais et l'autre en français, Religion, Grammaire, Arithméthique, Histoire, Géographie, Tenues des Livres, etc. Un temps convenable est consacré aux ouvrages manuels: couture, broderei, tricots, etc. La musique, la peinture et le dessin sont enseignés au gré des parents.

ADMISSION.—Depuis l'âge de 5 ou 6 ans jusqu'à 20 ans et audelà, pourvu que la jeune fille jouisse d'une bonne réputation.

ENTRÈE:—le 1er Jeudi de Septembre. *SORTIE*:—à la fin de Juin.

PRIX:—Externes; Une Piastre par mois. Pensionnaires: Dix Piastres par mois.

S'adresser á Madame la Supérieure,

Couvent de Jésus-Marie, No. 7 Rue Mason.

COLLEGE COMMERCIAL DE NOTRE-DAME

á Fall River, Mass.

BUT.—Procurer aux jeunes gens les connaissances nécessaires pour une bonne carrière dans le commerce et l'industrie,—tout en leur donnant une éducation chrétienne.

ENSEIGNEMENT.—Outre les principes élémentaires des langue française et anglaise,—l'Histoire, la Composition, la Déclamation, l'Arithmétique, la Géographie, le Dessin, laMusique, la Tenue des Livres, etc.

ADMISSION.—Tout élève, depuis l'âge de 5 ou 6 ans jusqu'à 15 ans et audelà, pourvu qu'il soit d'une bonne réputation.—L'entrée générale a lieu le 1er Lundi de de Septembre;—la sortie est à la fin de Juin.

PRIX.—Externes: Une Piastre par mois. Pensionnaires: Dix Piastres par mois.

S'adresser á Mr. le Curé, Supérieur,

P. J.-B. Bedard, Ptre. No. 13 Rue Mason.

L'ORPHELINAT NOTRE-DAME

á Fall River, Mass.

BUT.—Donner réfuge aux pauvres enfants qui perdent leurs parents—et même pour venir en aide aux parents qui ne pouvant les garder chez eux, pour différentes raisons, veulent toutefois les faire bien élever.

ADMISSION.—Toute petite fille qui n'a pas moins de 3 ans. Des enfants plus jeunes exigeraient un personnel trop nombreux, et par conséquent on ne peut les admettre à présent. Plus tard Dieu y pourvoiera. Les plus proches parents ou les bienfaiteurs de ces enfants doivent payer une Piastre par semaine. C'est bien peu pour avoir soin de ces petits enfants jour et nuit, les instruire et les nourrir.

N. B.—Pour *dons, présents, aumônes* ou pour toute affaire particulière à ce département.

S'adresser á Madame la Supérieure,

Orphelinat Notre-Dame, No. 4 Rue Notre-Dame.

LESSARD FRERES,

MARCHANDS DE

CHAUSSURES.

Meilleur marché que partout ailleurs. Venez nous rendre visite pour vous en convaincre.

NO. 6, RUE PLEASANT.

CANADIENS

Quand vous irez au Canada, achetez vos Billets de la Compagnie dite

MONTREAL ET BOSTON AIR LINE

PASSUMPSIC & SOUTH EASTERN.

Si vous voulez faire le voyage promptement et que les conducteurs vous traitent avec déférence et courtoisie.

Les réductions sur les prix des billets commencent toujours par cette compagnie.

On enrégistre (chèque) vos malles jusqu'a destination.

Vous pouvez vous rendre dans toutes les parties du Canada; les employés vous donneront tous les renseignements nécessaires et s'empresseront de vous etre agréable.

La meilleure Ligne, la plus directe et a plus Bas Prix.

NAPOLEON LEBŒUF,

Agent de Billets a Fall River, No. 83 Rue Bedford.

Au Magasin de M. P. F. Péloquin.

LEBŒUF & PARENTEAU

EPICIERS ET CHARCUTIERS,

40, RUE LINDSEY 40.

Cette maison fait le commerce de détail le plus important de Fall River.

On y vend aussi des Billets pour la ligne susmentionnée.

LIBRARY OF CONGRESS
0 014 069 709 6

ULRIC COTE,

Marchand en gros de

Vins, Liqueurs Spiritueuses

ET CIGARES,

3 & 5, RUE MASON,

Coin de la Rue Pleasant, Flint Village.

Liqueurs Fines et de Choix de toute sorte pour Familles, a des Prix Reduits.

Monsieur Coté est le seul importateur canadien de cette ville, on est toujours certain d'avoir des liqueurs pures et non adultérées à cet établissement. Cette maison populaire a des voitures qui parcourent la ville continuellement. Ordres portés à domicile. Mr. George Perrault est commis à cette maison.

Mr. Cote, en remerciant le public canadien de l'encouragement libéral qu'il a reçu, espère qu'il continuera comme par le passé, étant certain de toujours donner entière satisfaction.

M. Coté, a constamment en mains des billets pour toutes les parties du Canada et de l'Ouest au plus bas prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

ULRIC COTE.